

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Distingués invités,

C'est avec un réel plaisir et un agréable devoir que j'ai l'honneur de prendre la parole à la 38^{ème} session de la Conférence de notre Organisation au nom de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais tout d'abord féliciter et remercier Monsieur le Directeur Général pour la qualité du travail qu'il accomplit depuis son élection.

Désormais, la communauté internationale dispose à travers la FAO des moyens pour lutter efficacement contre la faim dans le monde, avec Mr José GRAZIANO da SILVA à sa tête. Sa nouvelle vision et le Plan stratégique inclusif qui en découle ainsi que les différents partenariats élaborés et mis en œuvre en sont les atouts majeurs.

Les dernières estimations en date de la indiquent que la proportion de la population mondiale souffrant de sous-alimentation, a fortement régressé.

Malgré ce progrès remarquable et les importants efforts accomplis dans les pays développés pour les réduire, la pauvreté et la famine continuent de progresser dans certains pays. Aujourd'hui encore, 868 millions de personnes continuent de souffrir de la faim dans le monde.

C'est pourquoi, Il faut plus de solidarité mais aussi d'ingéniosité pour maîtriser ce fléau dans un contexte climatique, démographique et énergétique complexe.

La Côte d'Ivoire, pays agricole, bénéficiaire des approches et des importants appuis, voudrait manifester à la FAO, ici encore, sa gratitude en tant qu'organisme partenaire privilégié de tous temps et compter sur elle pour aller de l'avant.

Car, sous la Haute Autorité de S.E.M le Président de la République Alassane OUATTARA, une nouvelle stratégie de développement, dont l'ambition est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020 a été élaboré. Puis un plan national de développement (PND) déclinant ses grands axes stratégiques a été présenté à la communauté internationale.

Cette nouvelle stratégie développée par le gouvernement ivoirien au sortir de la crise, se veut socialement solidaire et inclusive, pour mener frontalement le combat contre la pauvreté et la vulnérabilité dans la dignité, en puisant dans les traditions et les valeurs de solidarité africaines. Elle assurera une meilleure répartition des

richesses en commençant par les agriculteurs. Ensuite, elle mettra en œuvre une politique d'aménagement du territoire permettant le désenclavement des villages et zones de productions agricoles.

L'Agriculture, les Ressources Animales, les Ressources Halieutiques et les Ressources Forestières figurent parmi les sources verticales de croissance, qui ont été sélectionnées comme prioritaires au même titre que Ressources Energétiques et Minières dans ce plan.

Aussi, la cote d'Ivoire a-t-elle conçu et adopté son Programme National d'Investissement agricole (PNIA), à l'instar des autres pays de la CEDEAO. Ce programme a été évalué à 4,0057 milliards de dollars US et il couvre la période 2010 à 2015.

Le PNIA s'aligne sur les grandes priorités nationales de développement et de réduction de la pauvreté et concourt directement à l'atteinte du résultat intitulé comme suit : **«la création de richesses nationales est accrue, soutenue, et ses fruits sont répartis dans l'équité »**.

Enfin, le PNIA met l'accent sur nos ressources alimentaires qui constituent un important gisement de croissance économique et d'emplois tout au long de leurs différentes chaînes de valeurs. Ce sont ces gisements à ciel ouvert, que la Côte d'Ivoire veut exploiter de façon durable.

Pour y parvenir, la Côte d'Ivoire a choisi d'encourager et de favoriser l'investissement privé. Le nouveau code des investissements, plus incitatif, est de nature à accroître davantage l'investissement privé, dans tous les secteurs de l'économie et en particulier dans le secteur agricole. L'un des facteurs explicatif du succès de l'agriculture ivoirienne qui représente aujourd'hui 23% du PIB, a été la coexistence de groupes agroindustriels et d'exploitations familiales.

Il faut donc capitaliser cette dynamique de partenariat en structurant d'abord entre les acteurs du secteur agricole ensuite, ceux du secteur public et privé.

Déjà, la mise en place de plateformes de partenariats public-privés dans les secteurs du cacao et du riz, confirme cette volonté de la Côte d'Ivoire.

C'est ce modèle de collaboration inclusive, que le Gouvernement et les pays membres du G8, se sont engagés à poursuivre dans le cadre de la « **nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition** », avec l'appui de la FAO.

Il s'agit d'accroître l'investissement privé dans le domaine agricole, d'encourager l'innovation, d'assurer la durabilité des résultats en matière de sécurité alimentaire, de réduire la pauvreté et d'éliminer la faim.

Monsieur le Président,

En choisissant comme thème de la 38^{ème} session de la conférence de la FAO, « **des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la Nutrition** », les Etats membres ont voulu mettre en exergue la complexité et le caractère multidimensionnel des systèmes alimentaires. Cela implique la prise en compte non seulement de tous les acteurs et de tous les facteurs qui participent à sa durabilité mais aussi, qui permettent d'atteindre une sécurité alimentaire et une meilleure nutrition.

Mesdames et Messieurs,

Imaginer la disponibilité et la sécurité alimentaire pour tous, favoriser l'adaptation de l'agriculture et des forêts au changement climatique non réversible, sont des préoccupations mondialement partagées, y compris dans nos pays.

Elles impliquent, entre autres, de connaître les comportements des individus à l'échelle des territoires ou des marchés, d'étudier les liens entre la santé des plantes, des animaux et des hommes, de rechercher de nouvelles voies pour la production d'énergie et de matériaux issus de l'agriculture et d'en limiter en général l'impact environnemental.

En somme, les systèmes alimentaires durables doivent contribuer à une vie saine pour les générations présentes et futures. Pour ce faire, ils doivent non seulement protéger et respecter la biodiversité et les écosystèmes mais aussi être économiquement équitables, accessibles, abordables, sains et surs, tout en optimisant les ressources naturelles et humaines.

L'atteinte de la sécurité alimentaire et d'une meilleure nutrition, doivent résulter d'une approche globale et intégrée de la durabilité avec le respect de l'exigence environnementale, de l'efficacité économique et de la dimension sociale.

En Côte d'Ivoire, les programmes de développement exécutés ou à venir s'inscrivent dans cette approche.

La présence à mes cotés de mon collègue, Monsieur le Ministre Mathieu Babaud DARRET, Ministre de Eaux et Forets de la Côte d'Ivoire à cette 38^{ème} session de la conférence de la FAO traduit avec éloquence, la conviction de notre pays du caractère multidimensionnel des systèmes alimentaires durables au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République de Cote d'Ivoire, qui s'attèle a offrir de meilleures conditions de vies aux ivoiriens, y accorde une grande importance.

Je voudrais pour terminer me féliciter de l'arrivée des trois nouveaux états membres dans notre Organisation commune, puis me tourner vers Monsieur Luc GUYAU le Président Indépendant du Conseil pour le remercier pour toute son œuvre qui signe un passage réussi a cette prestigieuse fonction.

Je souhaite plein succès au Président Indépendant du Conseil entrant.

Je vous remercie.